Les Drames de Lambesc

Jean DARRIG

© provence-polar® 2010

ISBN => 978-2-9535618-8-3

Dépôt légal 2ème trimestre 2011

1

À tous les miens,

Le soleil inonde le port de Marseille, en ce matin de printemps 1937. Adrien Brossard revient au pays, après quatre années d'infamie au Bagne de St Laurent du Maroni. Il avait eu de la chance de ne pas être sur l'île du Diable, réservée aux détenus politiques et sur laquelle les prisonniers vivaient dans un quasi abandon, loin de tout.

Un léger Mistral caresse ses joues tachées de barbe mitée. Sorti depuis peu de l'obscurité de la cale, il doit plisser les yeux pour admirer l'aspect squelettique des collines de Marseille. Il aperçoit sur sa droite le fort du Château d'If et plus loin dans le fond, la Bonne Mère, ainsi que les quatre pattes métalliques du pont à transbordeur qui s'étire entre les deux forts St Jean et St Nicolas.

Il a passé quatre années à se méfier même de son ombre. Être sur le qui-vive, la nuit comme le jour, protéger jalousement la moindre provision, le plus petit mégot, craindre les colères des gardes pour un oui ou pour un non. Sans compter les appétits sexuels de certains détenus complètement dévoyés. La chaleur, la crasse qui vous sert de deuxième peau, le moindre bobo qui s'infecte et fait souffrir pendant des jours et des jours, il a supporté tout cela et finalement en est sorti

victorieux, respecté de ses camarades de chaîne et servant d'exemple aux nouveaux venus. Ses connaissances et son éducation avaient repris le dessus et même le chef de camp lui demandait quelquefois conseil. D'un côté, il a l'impression d'avoir quitté la France hier et d'un autre côté, il lui semble qu'il s'est écoulé un siècle depuis son arrestation.

Jusqu'au dernier moment, il n'avait pas cru à sa condamnation à sept années de bagne pour l'assassinat d'une grand-mère de Lambesc. Il avait foi dans les institutions de son pays et croyait dur comme fer que la justice et le bon droit finiraient par triompher et qu'au bout du compte un innocent ne serait pas condamné. Douter de la justice, c'était contraire à son idéal républicain et sa foi citoyenne. Il avait beau clamer haut et fort son innocence, l'appareil judiciaire l'avait finalement broyé comme un vulgaire fétu de paille. Du jour au lendemain, il était passé de la position d'homme respecté, craint et apprécié pour ses conseils avisés à celle d'un paria auquel on n'aurait même pas confié son chien. Sa première réaction avait été la colère, sa fierté prenant le dessus mais bien vite, les regards, les mots secs et la brutalité des gendarmes avaient fait de lui une petite chose bercée au gré des interrogatoires et des détentions. Lorsqu'on a l'habitude d'être vouvoyé, s'entendre interpellé par des « Oh ! Toi, là ! », supporter qu'on ne réponde pas à vos questions, comme si vous étiez muet ou transparent, tout cela vous donne un sacré coup au moral et à l'image de soi.

Les gendarmes, le juge, le procureur s'étaient raconté dès le départ une histoire à laquelle ils avaient cru mordicus et tous les interrogatoires, les témoignages n'étaient pris en compte que s'ils étaient à charge et s'ils correspondaient au scénario écrit d'avance. Il fallait condamner ce « laïcard », ce radical-socialiste, cette cervelle dont les pensées étaient forcément contraires à l'ordre établi. Au départ de l'affaire, plus de la moitié des gens lui étaient favorables et clamaient son innocence mais ses détracteurs avaient fini par retourner l'opinion. Il avait finalement quitté le village sous les huées et les crachats.

Qu'aurait dit sa mère si elle avait été encore en vie ! Cela l'aurait certainement achevée, la pauvre. Dernier né d'une famille de trois garçons, Adrien avait vu disparaître son père, en 1914. Son frère aîné en 1916, puis le cadet en 1917 tombaient tous deux sous les balles allemandes, chacun étant mort tout juste à l'âge de ses vingt ans. Les oncles et cousins avaient également été tués, si bien que dans cette région des Basses Alpes, il ne restait pratiquement que des femmes. À l'âpreté du pays et du quotidien s'étaient ajoutés le chagrin et un sentiment incommensurable d'injustice. D'aussi loin qu'il pouvait remonter, Adrien n'avait jamais vu sa mère habillée autrement qu'en noir. Même son tablier était noir.

Seul mâle rescapé de la famille, il avait fait l'objet de soins jaloux de la part de cette armée de femmes coura-

geuses. Mais cette sollicitude constante avait son revers : l'exigence de réussite qu'avaient placée ces femmes dans le seul mâle qui leur restait.

Il avait mis un point d'honneur à bien travailler à l'école et s'était fait le serment de s'occuper de sa mère à sa majorité.

Après l'examen des bourses, il avait pu préparer l'École Normale où il avait été admis.

C'est là qu'un mardi, il s'en souvient encore, le directeur le fit appeler pour lui annoncer, sans aucune précaution oratoire, le décès de sa mère, emportée par une attaque cardiaque. Le monde s'était effondré sous ses pieds et à dix sept ans, il se retrouvait seul dans l'existence. À partir de ce moment, il était devenu un élève brillant mais difficile à canaliser. Comme beaucoup d'autres, sa famille s'était réduite à rien mais il n'arrêtait pas de penser que décidément, le destin lui en voulait.

L'assassinat de cette vieille qui lui avait valu sa condamnation restait pour lui un mystère : il ne l'avait vue qu'une fois. Il lui avait rendu visite pour lui parler de son petit-fils,Yves Pinard, qui montrait de grandes dispositions pour les études et qui pouvait réussir pour peu qu'on l'aidât. Brossard était disposé à le préparer à l'examen des bourses et il voulait obtenir l'accord de sa grand-mère qui l'élevait après la mort des parents. L'entretien s'était déroulé de façon courtoise et la vieille mamée, rouge de plaisir et de reconnaissance

avait promis d'étudier sérieusement la proposition, avec son frère de Salon.

Le lendemain de cette visite, la grand-mère était retrouvée dans sa cuisine, baignant dans une mare de sang, la tête fracassée. Certes, des gens témoignèrent à la gendarmerie qu'ils avaient vu Adrien entrer et sortir de chez la vieille et Brossard reconnut bien sûr avoir rendu visite à Mme Pinard. Mais, malgré ses explications et vu la conjoncture politique — les radicaux socialistes ayant refusé de participer au gouvernement — il faisait un suspect idéal, en sa qualité de directeur d'école de la République et de socialiste notoire. L'assassinat du Président Doumer par Gorguloff avait aiguisé les dents des tribunaux. De plus, le fait qu'Edouard Herriot, Président du Conseil, ait substitué au ministère de « l'Instruction Publique», celui du ministère de « l'Education Nationale » avait énervé les conservateurs.

L'enquête des gendarmes ne donna rien de nouveau et le juge devant lequel Adrien avait été déferré était trop heureux de pouvoir s'attaquer à quelqu'un d'autre qu'un fou ou un ouvrier. À partir de là, l'enquête s'était déroulée uniquement à charge. On avait ressorti ses nombreuses punitions dans l'armée, pour refus d'obéissance. On avait remonté dans son passé de collégien et de normalien qui lui avait valu une réputation de forte tête. On avait analysé son échec conjugal. Même ses excellents états de service et les protestations

de l'Inspecteur d'Académie n'avaient pu le sauver. Il fut donc condamné à sept ans de travaux forcés seulement, eu égard aux preuves pratiquement inexistantes du dossier. Bien évidemment, il fut radié des cadres de l'Enseignement et mis au ban de la société.

Il put malgré tout conserver la petite maison qu'il avait dans le village. Sa voisine Mireille, qui avait toujours cru à son innocence, lui avait promis de garder le logis et de l'entretenir en attendant sa libération.

Quatre ans après la condamnation de Brossard, un homme fut arrêté pour vagabondage. Devant son attitude peu claire les gendarmes le cuisinèrent et furent étonnés de l'entendre avouer deux meurtres pour vol, dont celui de Mme Pinard.

Tapi dans l'ombre de la rue, le vagabond avait attendu que Brossard sortît et s'était introduit chez la vieille. Sans autre forme de procès, il lui avait fracassé la tête avec son bâton et commençait à farfouiller dans la pièce quand il avait été interrompu par du bruit dans la rue. Son réflexe fut d'éteindre la lampe à pétrole et d'attendre sans bouger dans le noir. Jugeant son affaire mal emmanchée, il s'était éclipsé sans se faire voir, laissant la vieille baignant dans son sang. Pendant ce temps, Brossard était seul chez lui, à corriger des cahiers et personne ne lui avait rendu visite dans cette soirée-là.

– Brossard, pourquoi vous obstinez-vous à ne pas vouloir reconnaître les faits, disait le président du tribunal.

– Mais Monsieur le Président, je reconnais les faits qui sont des faits et non des hypothèses. Vous voudriez faire passer ma prétendue culpabilité pour un fait, or ça n'en est pas un ! Je me tue à vous répéter que je suis innocent de ce meurtre ! Quel avantage avais-je à tuer cette grand-mère ? L'argent ? L'enquête a révélé qu'elle n'avait presque rien.

– Alors, comment l'expliquez-vous, ce meurtre ?

– Mais c'est à la Justice de l'expliquer et non à moi ! Vous n'êtes pas capable de démontrer ma culpabilité, alors vous me demandez de faire la preuve de mon innocence ! Pourquoi ne me faites-vous pas subir l'ordalie, comme au Moyen Âge, pendant que vous y êtes ?

Son avocat s'arrachait les cheveux ! Il avait été jusqu'à proposer à Brossard de plaider la culpabilité, sous l'emprise de la folie, puisque aucun mobile ne pouvait coller à ce meurtre. À l'écoute de cette proposition, Adrien avait failli étrangler le pauvre avocat. Le plaidoyer de son défenseur ne s'était articulé que sur l'absence de preuves et la bonne notoriété de l'accusé. Il avait donc sauvé sa tête mais sept ans de bagne c'était tout de même lourd pour un innocent ; d'ailleurs, le chiffre sept montrait assez les tractations douteuses de la délibération du jury. En bonne justice, il aurait dû être acquitté mais la *Bonne Justice* existait-elle ?

Quatre ans plus tard, lorsque l'innocence de Brossard fut prouvée, grâce à l'arrestation du véritable as-

sassin, le Front Populaire étant parvenu au pouvoir, il était bon pour le chef de la gendarmerie de participer activement à la libération d'un innocent, socialiste de surcroît. Il s'activa donc et le juge lui emboîta volontiers le pas. L'administration avait fait le reste et Adrien Brossard avait vu son procès révisé et sa libération prononcée. Il avait ainsi échappé à sa peine et surtout au « doublage », qui prescrivait à l'ancien condamné de rester à Cayenne pour une durée équivalente à celle effectuée en détention. Le rapport d'Albert Londres qui s'élevait déjà en 1923 contre cette double peine n'avait pu encore supprimer cette mesure.

Aujourd'hui, accoudé au bastingage, il ne ressent aucune joie à s'approcher du sol natal. Ses pensées sont animées par une froide colère et une soif inextinguible de vengeance.

Qui lui rendra les quatre années de souffrance qu'il vient de vivre ? Même de l'argent ne peut compenser cette perte de vie et de temps. Sera-t-il rétabli dans ses fonctions ? Il en doute, vu les lenteurs de l'administration française. Et le manque à gagner du salaire non perçu ! Et le retard dans l'avancement ! Et l'honneur et la réputation bafoués ?

« Les salauds, bande de salauds ! » Il va leur faire voir à ce ramassis de peigne-culs ce qu'il en coûte de bafouer l'honneur d'un homme. Quatre ans dans l'enfer du bagne, quatre années de vie perdues pour et par la bêtise des hommes ! Plus rien ne lui fait peur désormais

et ce n'est pas quelques bouseux qui vont l'empêcher de lâcher sa rancune et sa colère.

Soudain, lorsque le quai se rapproche, il prend conscience d'un sentiment nouveau : il rentre chez lui, dans un pays où il se considère comme un véritable étranger. Il n'a plus personne ici. Pourquoi Marseille, plutôt que Paris ou le Havre ? Simplement parce que c'est là que le bateau le ramène. Pourquoi va-t-il aller à Lambesc, plutôt qu'à Nîmes ou Montpellier ? Parce qu'il y possède encore une maison et selon des automatismes ancestraux, son corps et son esprit le poussent vers son gîte. Ah ! Oui, c'est vrai, il y a Mireille ! La seule personne qu'il ira voir et à qui il adressera la parole… Mais à part elle, tous les autres sont des étrangers et c'est bien ainsi. Dès son enfance, la vie l'a déçu, puis elle l'a trahi : pourquoi se soucierait-il des autres et qu'ont-ils à lui apporter ? Le bagne lui a appris à se protéger et à penser à soi en premier pour survivre. Il compte bien continuer désormais cette ligne de conduite ici en France. Les hommes l'ont mis à l'écart ? Eh bien il y restera, à l'écart. Et pas question de se mêler de quoi que ce soit ; pas question non plus qu'on vienne s'occuper de ses affaires, il a payé suffisamment cher sa liberté de penser et d'agir.

2

À peine débarqué, Adrien se dirige vers le quartier populeux[1] situé derrière la mairie, en dessous du Panier. En entendant les conversations, il apprend que « Gastounet », l'ancien Président Doumergue est mort. Paix à son âme !

Il entre chez un coiffeur.

– Peuchère, s'écrie le merlan, y a du boulot, là !

Adrien se fait d'abord raser la barbe et ne garde qu'une fine moustache. Le coiffeur lui plaque ses cheveux bruns en arrière, à la Rudolph Valentino avec force *gomina*.

Il passe ensuite dans un petit hammam, où un sénégalais brillant de sueur l'étrille avec bonne humeur. Enfin, il entre chez un fripier, un juif séfarade d'une soixantaine d'années, petit et chauve, à la voix douce et conciliante. Il fait l'acquisition d'un tricot à la « Marcel », qui moule son torse musculeux, sculpté à coups de hache dans les troncs, d'une casquette de toile blanche, d'une chemisette « coloniale » en lin, au large col ouvert et d'un pantalon bleu marine en toile qui monte haut sur les hanches. Ainsi vêtu, on le dirait tout droit sorti du film « Titin de Marseille ».

---

[1] Quartier situé derrière la Mairie de Marseille, entièrement détruit par les allemands pendant la seconde guerre mondiale.

Sur le total de quarante francs qu'il donne au fripier, celui-ci lui en rend dix. Adrien compte sa monnaie, levant les sourcils de surprise. Avec un sourire complice, le fripier lui murmure :

– Ça va pas être facile pour toi, alors je t'aide un peu, tu crois que j'ai pas compris d'où tu venais ? Et tiens, je te fais cadeau d'une paire d'espadrilles. Moi aussi, tu sais, j'en ai bavé.

– Merci, c'est gentil. Je vous laisse mes hardes, ça pourra servir à un type qui n'a rien à se mettre.

Le climat de la Guyane a buriné ses traits réguliers. Ses yeux gris lui donnent un charme auquel les femmes qu'il croise sur le quai ne sont pas insensibles. Au bord de l'eau, devant la mairie, les poissonnières vantent leur marchandise :

– Moins cher, tu peux trouver mon beau ! Plus frais, c'est pas possible !

– Belle, belle, ma sardine, elle est tellement fraîche, qu'elle va venir à pied à ta maison !

En arrière plan, les *pointus* se balancent mollement au gré du clapotis.

Par la Canebière et le boulevard d'Athènes, Adrien monte vers la gare. Il croise une foule dans laquelle tous les uniformes de l'armée sont représentés : marins, légionnaires, spahis, zouaves, tirailleurs, tout un petit monde en goguette et en recherche de bonne fortune.

À la gare, plus de train pour Aix en Provence. Les quais sont encombrés par les billets populaires de congé

annuel ou « billets Lagrange », qui permettent aux petites gens de partir en vacances. Craignant la foule, Adrien se rabat finalement sur le tramway.

Alors commence un voyage poussif, où les fesses vivent au rythme des soubresauts des essieux, à la vitesse moyenne de quinze kilomètres à l'heure. Arrivé à Septèmes-les-Vallons, une panne de courant immobilise la rame. Le tramway repart ensuite, tel un gros criquet rouge aux longues antennes, toujours dans les mêmes tressautements.

Enfin, une heure trente plus tard, on arrive au terminus d'Aix, en haut du cours Mirabeau, place Forbin, juste devant le Café Leydet. Adrien redescend le Cours, où, pour aller plus vite, il slalome au milieu de la chaussée entre les rares voitures et les fontaines pour prendre la navette d'Avignon, à la Rotonde. Il n'attend que quelques minutes le car, un magnifique Berliet, ivoire et vert, au museau écrasé encadré de deux phares qui louchent.

Dans l'autocar, quelques femmes ont remarqué cet homme au physique de cinéma.

Soudain Adrien sent couler dans ses veines un fiel de haine brûlant : il vient de reconnaître un paysan borné qui l'a autrefois hué. N'y tenant plus, il se lève et va se planter nez à nez devant lui. Il l'empoigne par le revers de sa veste et le secoue violemment :

– Alors, ma salope, vas-y, crache moi dessus maintenant que je n'ai pas les bras attachés ! Vas-y, fais-moi plaisir, que j'écrase ta sale gueule !

L'autre est tellement surpris qu'il reste muet. Ce paysan a trempé dans plusieurs affaires louches et il ne peut relier ce visage qui vocifère à aucune d'entre elles. Néanmoins, il se doute bien que cette colère doit être méritée et fait le mort. Brossard continue à le secouer. Le chauffeur lui crie :

– Monsieur, s'il vous plait, allez vous asseoir, vous règlerez vos comptes à l'arrivée !

Calmé, Brossard va se rasseoir. Les autres voyageurs n'osent pas lever les yeux sur lui, de peur d'être pris aussi à parti.

Arrivé à St Cannat, le paysan descend, jugeant plus prudent de prendre le large.

Enfin l'autocar s'arrête devant la porte du Jaquemart à Lambesc.

Brossard est collé à son siège. Quatre ans se sont écoulés. Une vague d'angoisse l'envahit tout à coup. Il ne sait pas si c'est le souvenir de l'opprobre, la peur du lendemain ou l'émotion de retrouver sa maison qui le paralyse.

– Oh, Garri, vous comptez dormir dans mon car ? lui dit le chauffeur.

Adrien s'esquive discrètement, profitant de la nuit qui tombe et se dirige tout droit chez Mireille qui lui a gardé ses clés et a pris soin de sa maison, dans la petite rue Chapeau rouge, en contrebas de la tour du Jaquemart.

– J'ai toujours su que tu étais innocent, dit-elle en lui ouvrant les bras.

Elle a des larmes dans les yeux : elle avait oublié combien il était beau son Adrien. Enfin, quand elle pense « mon Adrien », c'est un vœu cher, car Brossard n'a jamais été que son voisin. Quand il était arrivé il y a une quinzaine d'années, frais émoulu de Normale, il lui avait tout de suite plu et elle avait cru à un signe du destin.

Préférant habiter ailleurs qu'à l'école, il s'était installé dans la maison voisine, qu'il avait rachetée par la suite. Mireille, le brevet élémentaire en poche, avait suivi une formation d'infirmière. Puis elle était devenue sage-femme. C'était une fille bien bâtie, belle et opiniâtre qui traçait dans l'existence une route droite, en faisant taire toutes les sollicitations de son âge. Ils avaient tout pour s'accorder et fonder un foyer harmonieux. Malheureusement, Brossard s'était entiché d'une fille de Salon-de-Provence, aux arguments proéminents mais aux mœurs légères. Adrien avait commis la lourde erreur d'épouser cette fille et il avait dû déchanter rapidement.

Pour ce soir, tu vas dormir ici et demain matin, je passerai un petit coup dans ta maison pour la faire propre. Je te ferai le lit et je t'amènerai des provisions.

– Il faut que je me calme ! J'ai failli étrangler ce con de Mestran dans le car !

– Oh, ç'aurait pas été une grande perte ! Allez viens, je t'ai gardé de la daube, tu sais, comme tu aimais, avec des rates et des cèbes[2].

Elle pose la cocotte sur la table, devant l'assiette d'Adrien. Il s'assoit et aussitôt cache son visage dans ses deux mains. Ses épaules sont secouées de sanglots. Ce fumet, la lumière de la lampe sur la toile cirée, tout fait remonter en lui les derniers moments de bonheur qu'il a vécus avant son incarcération.

– Eh ! Tu ne vas pas pleurer maintenant, mon Adrien ! Ça y est, tu es revenu, tu es libre, tout va reprendre comme avant ! Tu ne veux pas me faire de la peine, dis ?

Elle lui frotte énergiquement le dos et lui passe la main dans les cheveux, des larmes dans les yeux.

De ses mains, il s'essuie le visage en tirant ses joues vers les tempes.

– Tu sais, ça me fait du mal et en même temps, je suis heureux. Finalement, je ne sais pas pourquoi je pleure mais ça fait du bien, ma Mireille !

– Allez, mange ! Je ne te demande pas de me raconter, tu le feras plus tard, quand tu en auras envie.

Tout en mastiquant, Adrien réfléchit :

– Dis, Mireille, ils savent, les gens, que je suis libéré ?

---

[2] Oignons. (Provençal)

– Oh ‘pôvre’ ! Tu parles, le chef a répété à qui voulait l’entendre que c’est grâce à lui que tu as été libéré ! Tout le village le sait !

– Et qu’est-ce qu’ils ont dit, les gens ?

À suivre